

Politique québécoise de gestion
des matières résiduelles

PLAN D'ACTION 2019-2024

**RÉCUPÉRER PLUS,
RECYCLER MIEUX!**

Objectifs visés pour 2023

- Réduire la quantité de matières éliminées par habitant à **525 kg ou moins**
- Recycler **75 %** du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal
- Recycler **60 %** des matières organiques
- Recycler et valoriser **70 %** des résidus de construction, rénovation et démolition



Mesures	Actions	Indicateurs	Cibles	Résultats actuels	Responsables
Modernisation des systèmes de gestion des matières recyclables Investissements* : 33 millions \$	1 Réviser les rôles et responsabilités des entreprises et municipalités afin d'optimiser le système de collecte sélective et le système de consignation et d'améliorer la qualité des matières récupérées, triées et recyclées	Taux de recyclage atteints par la collecte sélective et la consigne	75 % en 2023	54 % en 2015 pour la collecte sélective résidentielle 66,5 % en 2017 pour la consigne sur les contenants à remplissage unique	MELCC RECYC-QUÉBEC
	2 Moderniser les centres de tri et assurer une meilleure uniformisation de leurs pratiques pour favoriser le développement de débouchés locaux et améliorer la traçabilité des matières vendues	Proportion des matières reçues par les centres de tri de collecte sélective expédiées à des conditionneurs/recycleurs Taux de rejets moyen des centres de tri de résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)	85 % en 2023 30 % en 2023	79 % en 2015 51 % en 2015	RECYC-QUÉBEC
	3 Développer de nouveaux marchés et diversifier les débouchés pour les matières récupérées et triées en encourageant au maximum l'innovation et l'économie circulaire	Pourcentage des matières sortantes des centres de tri de collecte sélective et des contenants consignés vendus à des conditionneurs/recycleurs du Québec Pourcentage de résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) recyclés ou valorisés	60 % en 2023 70 % en 2023	39 % en 2015 pour la collecte sélective	RECYC-QUÉBEC
	4 Informer, sensibiliser et éduquer les citoyens ainsi que tous les acteurs du milieu quant à l'efficacité des systèmes de gestion des matières recyclables et à l'importance de continuer à poser le bon geste	Proportion de citoyens qui estiment que tout ou une grande partie de ce qui est déposé dans le bac est effectivement recyclé	75 % en 2023	49 % en 2019	RECYC-QUÉBEC
Réduction des plastiques et des produits à usage unique Investissements* : 20 millions \$	5 Élaborer et mettre en œuvre une stratégie gouvernementale visant à réduire l'utilisation des plastiques et des produits à usage unique	Publication de la stratégie	2020		MELCC RECYC-QUÉBEC
	6 Favoriser l'intégration de contenu recyclé dans les produits et l'écoconception	Contenu recyclé minimum dans les emballages de plastique	15 % d'ici 2024		MELCC RECYC-QUÉBEC
		Pourcentage des emballages et contenants de plastique mis en marché qui sont compatibles avec le système de récupération et de recyclage au Québec	80 % d'ici 2024		
	7 Diminuer le recours aux produits à usage unique et favoriser les pratiques d'acquisitions écoresponsables	Nombre d'initiatives mises en œuvre	Au moins 5 d'ici 2024		RECYC-QUÉBEC
Réduction de la quantité de produits à usage unique éliminés		25 % en 2024			
8 Augmenter la récupération des matières recyclables hors foyer	Nombre d'initiatives mises en œuvre	Au moins 5 d'ici 2024		RECYC-QUÉBEC	
Valorisation des matières organiques Investissements* : 10 millions \$	9 Améliorer la desserte, la disponibilité et l'efficacité des installations de recyclage pour les matières organiques dans tous les secteurs	Pourcentage des organismes municipaux ayant implanté une collecte des matières ou un autre moyen de gestion à la source	100 % d'ici 2024		MELCC RECYC-QUÉBEC
		Taux de recyclage des matières organiques générées par le secteur des industries, commerces et institutions (ICI) (excluant agroalimentaire)	60 % en 2023	19 % en 2015	
	10 Contribuer à la réduction du gaspillage alimentaire	Pourcentage de résidus alimentaires évitables éliminés par les ménages	45 % en 2024	50 % en 2017	RECYC-QUÉBEC
11 Soutenir le développement des débouchés pour les composts, digestats et autres matières résiduelles fertilisantes	Pourcentage des composts et digestats destinés aux marchés à valeur ajoutée	95 % en 2023	89 % en 2015	MELCC RECYC-QUÉBEC	
	Pourcentage des composts et digestats répondant aux normes de qualité AA et A	45 % en 2023	39 % en 2015		

Mesures	Actions	Indicateurs	Cibles	Résultats actuels	Responsables
Développement des différentes filières de récupération et autres actions structurantes Investissements* : 23,5 millions \$	12 Assurer l'exemplarité de l'État en matière d'approvisionnement et au regard de la gestion des matières résiduelles	Pourcentage des infrastructures gouvernementales ayant adopté des mesures d'approvisionnement responsable	75 % d'ici 2024		MELCC RECYC-QUÉBEC
	13 Contribuer au déploiement de l'économie circulaire au Québec, notamment par la consolidation des symbioses territoriales	Nombre d'initiatives mises en œuvre	Au moins 5 d'ici 2024		RECYC-QUÉBEC
		Pourcentage de projets de symbioses supportés encore en place	100 % en 2024		
	14 Encourager l'optimisation des écocentres par l'élargissement des bonnes pratiques et une accessibilité accrue	Pourcentage d'écocentres répondant aux critères fixés au Programme de redistribution des redevances	100 % en 2024		RECYC-QUÉBEC
	15 Faire évoluer le cadre actuel de la responsabilité élargie des producteurs (REP) et assujettir de nouvelles matières	Pourcentage d'atteinte des taux de récupération fixés par règlement	100 % en 2024		MELCC RECYC-QUÉBEC
	16 Contrer l'obsolescence programmée et favoriser le prolongement de la durée de vie des produits, notamment la réparation	Nombre d'initiatives mises en œuvre	Au moins 5 d'ici 2024		MELCC RECYC-QUÉBEC
	17 Accroître la performance de récupération et les débouchés pour les matières non visées par les programmes actuels	Nombre de matières problématiques ciblées par des initiatives visant à améliorer leur récupération ou leurs débouchés	Au moins 5 d'ici 2024		RECYC-QUÉBEC
	18 Mettre en place les outils appropriés pour avoir une traçabilité des matières et mieux suivre la performance de la gestion des matières résiduelles au Québec	Mise en place d'un mécanisme de traçabilité obligatoire	D'ici 2024		MELCC RECYC-QUÉBEC
		Publication du Bilan 2020 et du Bilan 2023 de la gestion des matières résiduelles au Québec	En 2021 et en 2024		
	19 Contribuer à l'amélioration de la conception et de la gestion en fin de vie des bâtiments et des infrastructures	Nombre d'initiatives mises en œuvre	Au moins 5 d'ici 2024		RECYC-QUÉBEC
	20 Optimiser la récupération, le réemploi, le recyclage et la valorisation des pneus hors d'usage	Pourcentage de pneus acheminés au remoulage et au recyclage	95 % en 2023	91 % en 2018	RECYC-QUÉBEC
	21 Assurer le développement d'innovations technologiques pour de nouvelles approches de recyclage ou de nouveaux débouchés	Nombre d'initiatives mises en œuvre	Au moins 5 d'ici 2024		MELCC RECYC-QUÉBEC
22 Favoriser l'émergence d'approches complémentaires pour détourner des matières de l'élimination	Établissement de critères de valorisation énergétique par règlement	D'ici 2022		MELCC RECYC-QUÉBEC	
	Quantité de matériaux alternatifs utilisés en recouvrement ou autres usages dans les lieux d'enfouissement (excluant sols propres et contaminés)	Réduction de 10 % d'ici 2024 par rapport au total de 2015	857 000 tonnes en 2015		
Aide aux communautés isolées Investissements* : 20 millions \$	23 Appuyer les communautés isolées ayant des besoins ou problématiques spécifiques	Nombre d'initiatives mises en œuvre	Au moins 5 d'ici 2024		MELCC RECYC-QUÉBEC

Investissements totaux :
106,5 millions \$